



**Compte-rendu de l'audioconférence
DDFIP 77 et organisations syndicales
du vendredi 29 mai 2020**

Le prochain CHSCT sera fin juin : il abordera la restauration collective et le déménagement des agents de l'antenne de Sénart (installation à Savigny le Temple).

La Direction n'a pas eu de directives pour une reprise massive **le 2 juin**. La situation des effectifs sera donnée mardi prochain.

La DG a comptabilisé les actifs 49 % et Télétravailleurs 18 %

SPL 52 % / 15 %

SIP 41 % / 36 %

SI Esie 49 % / 11 %

Contrôle fiscal 33 % / 39 %

SPF 51 % / 10 %

SIA 43 % / 23 %

Etat major 75 % / 25 %

Direction 68 % / ?

12 % ASA 30 % congés

260 agents en congé annuel ce jour

Masques : réception des masques en tissu début juin

Restauration collective : pour l'instant pas d'éléments nouveaux ; seul le RIAM de Melun a réouvert. En cours d'ouverture, la cantine de Fontainebleau et celle de Coulommiers.

Un protocole sanitaire a été mis en place au RIAM de Melun.

Même si les restaurants collectifs n'ont pas réouvert, le remboursement des frais de repas n'est pas prolongé au-delà du 23 (tolérance jusqu'à fin mai)

Rien de prévu pour le mois de juin sauf si la DG en décidait autrement.

Accueil sur RDV : pour Melun et les personnes à mobilité réduite : la personne sera accompagnée depuis l'entrée du personnel.

Il sera peut-être envisagé un vigile sur les sites où les difficultés remontent.

Peu d'accueil sur RDV cette semaine.

Il n'est pas encore envisagé d'ouverture de l'accueil généraliste

Les poubelles dédiées déchets Covid sont en cours de livraison dans les sites .

Les congés : les OS ont encore dénoncé l'ordonnance sur le racket ou vol des congés des congés.

les régularisations (c'est-à-dire la prise de congés!!!) sont en cours pour la 1ère période (16/03 au 16/04).

Pour la 2ème période (17/04 au 31/05) : des agents ont pris de congés avant le 31 mai.

Pour les TT et « nomades » , ceux qui ne sont pas dans le PCA (pour la Direction, il s'agissait d'« un travail allégé »), le critère est le télétravail effectif et » missions réellement effectuées »

5 jours de report de congés : les 5 jours sont perdus au 3 mai.

Cela concerne peu d'agents selon la Direction !

ASA garde d'enfant pour enfant de moins de 16 ans : ASA sous couvert de justificatifs demandés pour les écoles/collèges/lycées fermés.

ASA pour santé fragile : reconduction de l'ASA. Ils doivent se manifester s'ils souhaitent reprendre le travail. Fragilité d'un conjoint ne justifiait pas d'ASA pour l'agent.

La CGT a demandé si l'agent doit contacter le médecin de prévention et si les agents en Asa doivent reprendre le 3 juin ? L'ASA est reconduite mais si l'agent souhaite reprendre le travail, il doit contacter le médecin de prévention qui donnera son avis. La Direction préconise que la demande de l'agent soit effectuée par mail au chef de service en copie à l'assistante de prévention (Mme Roux), qui fera suivre au médecin de prévention. Ce dernier donnera son avis pour la reprise ou non de l'agent.

L'agent qui souhaiterait bénéficier d'une ASA pour raison de santé devra fournir un certificat médical et avoir l'avis du médecin de prévention.

La Direction doit équiper en TT l'agent en ASA santé fragile mais manque d'équipement suffisant.

Il peut y avoir une reprise présentielle totale ou partielle.

Prime exceptionnelle : le décret est paru ; Elle attend les instructions de la DG. 2 niveaux de versement : 330€ et 1000€ pour 30 % de l'effectif national et dans ces 30 %, 30 % de l'effectif de la DDFIP bénéficieront de la prime (soit environ 430 agents), 1/3 de l'effectif bénéficiera de la prime de 1000€ et 2/3 celle de 330€ . Prise en compte des éléments de travail effectif (70 % de ces agents ne bénéficieront pas de cette prime

Pour la CGT, encore une injustice car tous ne bénéficieront pas de cette prime : pour la CGT tous les agents en présentiel et télétravail doivent bénéficier de la prime.

Le site de Nemours : déménagement de l'Education Nationale le 3 juin : Pas d'information car le déménagement est géré par l'IEN et elle pensait que le déménagement était plus tardif : elle va contacter le gestionnaire de l'IEN afin d'avoir des informations complémentaires. Mais des mesures seront prises pour éviter les croisements, les risques d'accident. Pas de fermeture du site car il y a la campagne IR.

Une convention pour la gestion du site est en cours de rédaction.

Pour Sénart : le point sera mis à l'ordre du jour du prochain CHSCT . Le calendrier des travaux a été donné aux OS lors du CHSCT du 17 mars.

Le bail se terminera fin novembre, le déménagement des services (autres que le SIP) débutera fin juin jusqu'à début août (en premier lieu, ce sera la trésorerie).

Sip de Meaux, il est demandé des masques et des gants : la Direction va se rapprocher du gestionnaire de site afin de savoir si la dotation est suffisante.

Ecrêtement horaire : il y aura de la bienveillance .

Mutations : plus de CAPL, une simple réunion se tiendra juste après la publication des mouvements locaux. Les OS devront seulement signaler les cas particuliers.

Prochaine audio le vendredi 5 juin 9h30.